

Discours du président chinois Xi Jinping lors de la Conférence marquant le 70e anniversaire des Cinq principes de la coexistence pacifique

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs les Chefs de mission diplomatique,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Il y a 70 ans, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont été officiellement proclamés. C'est une grande initiative qui a fait époque dans l'histoire des relations internationales. Aujourd'hui, nous nous réunissons ici pour commémorer solennellement le 70e anniversaire de la proclamation de ces principes, dans le but de les faire rayonner dans la nouvelle situation, de construire ensemble la communauté d'avenir partagé pour l'humanité et de donner une impulsion énergique au progrès de la civilisation humaine.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter, au nom du gouvernement et du peuple chinois ainsi qu'en mon nom personnel, une chaleureuse bienvenue à tous les invités et amis ici présents.

Dans l'histoire moderne et contemporaine du développement de la société humaine, la gestion des relations interétatiques, la préservation de la paix et de la tranquillité dans le monde et la promotion du développement et du progrès de l'humanité tout entière ont toujours été des thèmes majeurs explorés inlassablement par les différents pays.

La naissance des Cinq Principes de la Coexistence pacifique a répondu à l'appel du temps et a été un choix de l'Histoire. Après la Seconde Guerre mondiale, les mouvements pour l'indépendance et l'émancipation nationales ont émergé avec impétuosité, et le système colonial mondial s'est effondré. Dans le même temps, l'ombre de la guerre froide planait sur le monde et le mot " la force prime le droit " gagnait du terrain. Les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance aspiraient ardemment à défendre leur souveraineté et à développer l'économie nationale. La Chine nouvelle, attachée à l'indépendance et à l'autonomie, œuvrait activement à une coexistence pacifique avec les autres pays du monde et à l'amélioration de son environnement extérieur, notamment celle de son voisinage. Dans ce contexte, les dirigeants chinois ont avancé pour la première fois l'ensemble des Cinq Principes de la Coexistence pacifique, à savoir, le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et le bénéfice mutuel, et la coexistence pacifique, et les ont inclus dans les déclarations conjointes Chine-Inde et Chine-Myanmar pour appeler à en faire des normes fondamentales régissant les relations interétatiques.

Nés en Asie, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont très vite été connus dans le monde. En 1955, sur la base de ces principes, la Conférence de Bandung réunissant plus de 20 pays asiatiques et africains a avancé les dix principes sur la gestion des relations interétatiques et préconisé l'esprit de Bandung marqué par l'unité, l'amitié et la coopération. Devenus principes directeurs du Mouvement des non-alignés fondé dans les années 1960, ces principes ont aussi été inclus dans la Déclaration

relative aux principes du droit international adoptée par la 25e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970 et la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974. Ainsi les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont-ils été successivement inscrits dans une série de documents internationaux importants et largement reconnus et respectés par la communauté internationale.

Depuis 70 ans, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont transcendé l'espace et le temps, dépassé les incompréhensions et montré leur résilience et leur vitalité au fil des années. Ils sont devenus des normes fondamentales régissant les relations internationales et des principes fondamentaux du droit international ouverts, inclusifs et universellement applicables et ont apporté une contribution historique impérisable au progrès de l'humanité.

Premièrement, ils sont devenus une référence historique dans les relations internationales et l'état de droit international. Reflet des buts et principes de la Charte des Nations Unies, ils vont dans le sens du développement des relations internationales et correspondent aux intérêts fondamentaux de tous les peuples du monde. Dans le même temps, ils insistent sur l'importance d'un comportement " mutuel " et " d'égal à égal " dans les relations interétatiques et incarnent l'esprit de l'état de droit international qui préconise l'unité des droits, des devoirs et des responsabilités des pays. Couvrant les normes fondamentales de la coexistence pacifique entre les pays sur les plans politique, sécuritaire, économique et diplomatique, ces principes ont proposé un code de conduite précis, clair et efficace aux différents pays pour porter l'esprit de l'état de droit international et trouver la bonne manière de coexister.

Deuxièmement, ils ont proposé une bonne ligne à suivre pour établir et développer des relations entre pays aux systèmes sociaux différents. Lorsque ces cinq principes sont observés, les pays, aussi différents qu'ils puissent être en termes de système social, d'idéologie, de passé historique, de culture, de croyance religieuse, de stade de développement ou de taille, peuvent établir et développer des relations de confiance mutuelle et de coopération amicale. Ces principes ont offert une nouvelle piste de règlement pacifique des questions interétatiques léguées par l'Histoire et des différends internationaux, en s'affranchissant des concepts désuets et étrequés de " la politique des blocs " et de " la sphère d'influence " ainsi que des mentalités d'opposition et de confrontation.

Troisièmement, ils ont bâti une grande synergie en faveur de la solidarité, de la coopération et de la montée en puissance collective des pays en développement. Cristallisation des réflexions profondes des pays en développement désireux de changer leur destin et en quête de la transformation et du progrès, ces principes ont inspiré de plus en plus de pays asiatiques, africains et latino-américains et les ont encouragés à se témoigner solidarité et soutien pour combattre les ingérences extérieures et se frayer avec succès une voie de développement indépendante et autonome. Ils ont également favorisé la coopération Sud-Sud et contribué à l'amélioration et au développement des relations Nord-Sud.

Quatrièmement, ils ont apporté une sagesse historique à la réforme et au perfectionnement de l'ordre international. Ayant pour point de départ la préservation des intérêts et des revendications des pays petits et faibles face à la loi du plus fort, ces principes se sont opposés sans équivoque à l'impérialisme, au colonialisme et à l'hégémonisme, et ont rejeté la loi de la jungle qui justifie le bellicisme et les intimidations et ont posé des bases intellectuelles importantes pour l'évolution de l'ordre international dans un sens plus juste et plus équitable.

Après 70 ans d'épreuves, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique sont devenus une richesse partagée de la communauté internationale et méritent d'être préservés, pérennisés et valorisés. Je voudrais, à cette occasion, saluer la mémoire des dirigeants des anciennes générations qui les ont portés ensemble et rendre un vibrant hommage aux personnalités clairvoyantes des différents pays pour leur engagement constant en faveur du rayonnement de ces Principes.

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Le relais de l'Histoire passe de génération en génération et le progrès de l'humanité se poursuit à travers chacune de nos réponses aux questions du temps. Il y a 70 ans, face à la dévastation des guerres chaudes et à la confrontation de la guerre froide, nos prédécesseurs, en vue de défendre la paix et la souveraineté, ont donné leur réponse historique en avançant les Cinq Principes de la Coexistence pacifique. Cette réponse a résisté aux aléas internationaux et, loin d'être dépassée, affiche une vitalité toute nouvelle. 70 ans après, la Chine a répondu à la grande question de notre époque, à savoir quel monde à bâtir et comment le bâtir, en proposant de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Actuellement, cette initiative chinoise devenue consensus international et passée d'une vision prometteuse à des concrétisations fructueuses donne une forte impulsion à la marche de notre monde vers un avenir radieux de paix, de sécurité, de prospérité et de progrès.

La vision de la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, tout comme les Cinq Principes de la Coexistence pacifique, prend ses racines dans la brillante culture traditionnelle chinoise qui recherche le bon voisinage, l'amitié, la bonne foi et la Grande Concorde des nations. Elle traduit aussi l'engagement constant de la diplomatie chinoise, confiante et indépendante, pour la justice, le soutien aux faibles et le bien commun de tous, témoigne aussi de la vision mondiale du Parti communiste chinois qui œuvre à une plus grande contribution à l'humanité et montre aussi la détermination inébranlable de la Chine à poursuivre la voie du développement pacifique. Elle incarne le mieux la transmission, la valorisation et le développement des Cinq Principes de la Coexistence pacifique dans le nouveau contexte.

Cette vision, en s'appuyant sur la réalité de l'interdépendance des pays partageant heur et malheur, a donné un nouvel exemple de la coexistence d'égal à égal. La Chine estime que tous les pays, grands ou petits, puissants ou faibles, riches ou pauvres, sont membres égaux de la communauté internationale. Ils ont des intérêts étroitement liés et partagent les droits et responsabilités dans les affaires internationales. Ils ont à relever ensemble les défis, à réaliser la prospérité commune, à bâtir un monde de paix durable, de sécurité universelle, de prospérité commune, ouvert, inclusif, propre et beau, et à assurer une coexistence pacifique avec plus de sécurité et de prospérité pour l'humanité.

Cette vision, en répondant au courant de notre époque que sont la paix, le développement et la coopération gagnant-gagnant, a ouvert de nouveaux horizons pour la paix et le progrès. La Chine appelle les différentes parties à avoir à cœur l'avenir de l'humanité et le bien-être des peuples, à poursuivre leur engagement initial en faveur de l'égalité, du bénéfice mutuel et de la coexistence pacifique, à faire rayonner les valeurs communes de l'humanité, à promouvoir une gouvernance mondiale fondée sur les amples consultations, la contribution conjointe et les bénéfices partagés, à construire un nouveau type de relations internationales, à mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civilisation mondiale, et à renforcer la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative " la Ceinture et la Route ", de manière à accroître les intérêts communs de tous les peuples du monde.

Cette vision, en suivant la grande tendance historique d'un monde multipolaire et de la mondialisation économique, a enrichi de nouvelles pratiques les efforts pour le développement et la sécurité. La Chine a œuvré à mettre en synergie les efforts de toutes les parties pour une concrétisation plus approfondie et plus substantielle de cette vision, réalisant le progrès historique d'aller du bilatéral au multilatéral, du régional au mondial, du développement à la sécurité, de la coopération à la gouvernance. Ce qui a orienté et favorisé avec efficacité un monde multipolaire égal et ordonné et une mondialisation économique bénéfique pour tous et inclusive, apporté des perspectives de paix et de stabilité à la communauté internationale et contribué à une prospérité accrue et à un développement renforcé au profit des peuples du monde.

En revisitant le passé et en nous projetant vers l'avenir à ce moment crucial de l'Histoire, nous ne saurions nous arrêter dans le développement de la civilisation humaine et la construction d'un monde meilleur. Quelle que soit l'évolution de notre monde, un fait fondamental demeure inchangé. C'est qu'il n'y a qu'une planète Terre dans l'univers et que les êtres humains partagent un foyer commun. Nous devons chérir et protéger notre planète dans un esprit de solidarité planétaire pour laisser à nos enfants une terre de vie meilleure.

L'avenir est prometteur. Les défis sont à relever. Placés devant le choix historique entre la paix et la guerre, entre la prospérité et la récession, et entre la solidarité et la confrontation, nous devons plus que jamais valoriser l'essence des Cinq Principes de la Coexistence pacifique et travailler inlassablement à réaliser la noble mission de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

-Nous devons poursuivre le principe de l'égalité souveraine. Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique sont centrés sur l'égalité souveraine de tous les pays. Sur cette base, ils s'attachent à promouvoir l'égalité des droits, des chances et des règles, et s'opposent à ce que les pays grands, puissants et riches malmènent ceux qui sont petits, faibles et pauvres. La construction d'un monde multipolaire égal et ordonné que nous préconisons consiste à permettre à chaque pays de trouver sa place dans le système multipolaire et de jouer le rôle qui lui revient dans le respect du droit international pour que le processus de multi polarisation du monde soit globalement stable et constructif.

-Nous devons consolider la base du respect mutuel. L'égalité de même que le respect et la confiance mutuels sont primordiaux dans les échanges interétatiques. Nous devons respecter les traditions historiques et culturelles différentes et les stades de développement différents des autres, respecter leurs intérêts vitaux et préoccupations majeures et respecter le libre choix de leurs peuples en termes de voie de développement, de système et de modèle. Il nous faut préserver ensemble la " règle d'or " de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et nous opposer ensemble aux tentatives d'imposer sa volonté à autrui, de recourir à la confrontation des blocs, de créer de petits cercles de tout genre et de forcer les autres pays à prendre parti.

-Nous devons réaliser les perspectives de paix et de sécurité. L'Histoire et la réalité nous enseignent que tous les pays doivent ensemble assumer la responsabilité de la préservation de la paix, poursuivre une voie de développement pacifique et œuvrer à bâtir la paix, à la défendre et à en bénéficier. Dans un monde d'interdépendance, rechercher la sécurité absolue et exclusive pour soi-même mènera à l'impasse. C'est dans cet esprit que la Chine a avancé l'Initiative pour la sécurité mondiale qui vise à promouvoir une vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable, à renforcer le développement et la sécurité par la coopération et à bâtir une architecture de sécurité plus équilibrée, plus effective et plus durable.

-Nous devons fédérer les forces pour la prospérité. Comme le dit un vieil adage chinois, " l'homme de bonté garde à cœur le bien des autres et l'homme sage agit dans l'intérêt des autres ". On retrouve la même idée dans le proverbe d'Amérique latine : " La seule façon d'être profitablement national consiste à être généreusement universel. " Un proverbe arabe dit aussi : " Le charbon s'enflamme quand on est uni et il s'éteint lorsqu'on est divisé. " Dans un monde globalisé, ce dont nous avons besoin, ce ne sont pas les fossés de division ni le rideau de fer de la confrontation, mais des ponts de communication et des voies de coopération. Si nous appelons à une mondialisation économique bénéfique pour tous et inclusive, favorisons la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative " la Ceinture et la Route " et travaillons à la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial, c'est pour faire partager les opportunités de la croissance à tous et promouvoir l'inclusion à l'égard des voies de développement différentes, de sorte que tous les peuples puissent bénéficier des fruits de développement, que tous les pays dans le village planétaire œuvrent ensemble au développement et à la prospérité et que l'idée du gagnant-gagnant soit partagée par tous.

-Nous devons défendre la vision de l'équité et de la justice. Sans l'équité et la justice, la politique du plus fort sévira et la loi de la jungle régnera. Face à la nouvelle situation et aux nouveaux défis, l'autorité et le rôle central de l'ONU doivent être renforcés et non affaiblis. Les buts et principes de la Charte des Nations Unies n'ont jamais été archaïques, mais au contraire s'avèrent plus importants. Préconiser la vision de la gouvernance mondiale fondée sur les principes d'amples consultations, de contribution conjointe et de bénéfices partagés et porter le véritable multilatéralisme exigent que les règles internationales soient définies et préservées ensemble par tous les pays. Les affaires du monde doivent être gérées par les pays du monde à travers les consultations, et non dictées par ceux qui sont plus musclés.

-Nous devons montrer l'esprit d'ouverture et d'inclusion. Les pays du monde sont sur le même navire qui porte non seulement l'aspiration à la paix, la prospérité économique et les progrès scientifiques et technologiques, mais aussi la diversité des civilisations et le rêve de l'humanité pour un développement pérenne. Dans l'histoire humaine, la rencontre et l'enrichissement réciproque des civilisations ont contribué à un développement spectaculaire et à une prospérité formidable de la société humaine et écrit un chapitre brillant des échanges, de l'inspiration mutuelle et du rayonnement commun des civilisations. L'Initiative pour la civilisation mondiale que la Chine a avancée a justement pour objectif de favoriser la compréhension et le rapprochement entre les peuples et de promouvoir l'inclusion et l'inspiration mutuelle entre les civilisations. Notre monde est suffisamment grand pour permettre à tous les pays de se développer et de progresser en commun. Les différentes civilisations peuvent tout à fait s'enrichir et s'épanouir sur un pied d'égalité et à travers l'apprentissage réciproque.

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Ce que nous avons vécu ces 70 dernières années n'a cessé de prouver que le renforcement de la solidarité, de la coopération, de la communication et de la compréhension était un moyen efficace permettant aux différents pays de relever ensemble les défis et de bâtir ensemble l'avenir. Dans le monde d'aujourd'hui, le Sud global gagne remarquablement en force et joue un rôle de poids dans le progrès de l'humanité. Sur le nouveau point de départ historique, il est appelé à aller de l'avant dans un esprit plus ouvert et plus inclusif et à se tenir à l'avant-garde de la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

Nous devons être stabilisateurs pour la préservation de la paix, en promouvant le règlement pacifique des divergences et des différends interétatiques et en participant de manière constructive au règlement politique des dossiers chauds régionaux et internationaux. Nous devons être piliers pour le développement ouvert, en travaillant à replacer le développement au centre de l'agenda international, en redressant le partenariat mondial pour le développement et en approfondissant la coopération Sud-Sud et le dialogue Nord-Sud. Nous devons être bâtisseurs de la gouvernance mondiale, en participant activement à la réforme et à la construction du système de gouvernance mondiale, en élargissant les intérêts communs des différentes parties et en œuvrant à une architecture de gouvernance mondiale plus équilibrée et plus efficace. Nous devons être promoteurs de l'inspiration mutuelle entre civilisations, en promouvant la communication et le dialogue entre les différentes civilisations, en renforçant les échanges sur la gouvernance et en approfondissant les interactions dans les domaines comme l'éducation, les sciences, les technologies et la culture ainsi que celles entre les collectivités locales, les peuples et les jeunes.

Pour mieux soutenir la coopération du Sud global, la Chine établira un centre de recherche du Sud global, fournira aux pays du Sud global 1 000 bourses d'excellence des Cinq Principes de la Coexistence pacifique et 100 000 stages ou opportunités de formation dans les cinq ans à venir, et lancera le programme des jeunes pionniers du Sud global. Elle continuera de mettre à profit le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement, le Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud et le Fonds de coopération Sud-Sud sur le changement climatique, et mettra en

place ensemble avec les parties concernées le Centre d'excellence de la coopération tripartite pour la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial pour soutenir le développement économique des pays du Sud global. La Chine poursuivra le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA au sein du Fonds international de développement agricole et apportera un don supplémentaire en RMB d'une valeur équivalente à 10 millions de dollars américains pour appuyer le développement agricole du Sud global. Elle entend engager des discussions avec plus de pays du Sud global sur les arrangements de libre-échange et continuer de soutenir l'Initiative de l'Aide pour le commerce lancée par l'OMC et d'apporter des fonds au Programme de la Chine, et elle sera heureuse de voir plus de pays du Sud global prendre part dans l'Initiative sur le cadre de la coopération économique et commerciale internationale pour l'économie numérique et le développement vert. D'ici 2030, le volume des importations chinoises en provenance des pays en développement pourrait dépasser 8 000 milliards de dollars américains.

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont été inscrits il y a longtemps dans la Constitution de la Chine, devenant la pierre angulaire de la politique étrangère d'indépendance et de paix du pays. Aujourd'hui, la Chine œuvre à promouvoir sur tous les plans la construction d'un grand pays et le grand renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise. Dans la nouvelle marche en avant, elle continuera de faire rayonner les Cinq Principes de la Coexistence pacifique, travaillera avec les autres pays à la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité et apportera une nouvelle contribution encore plus grande à la préservation de la paix mondiale et à la promotion du développement commun.

La détermination de la Chine à poursuivre la voie du développement pacifique ne saurait jamais changer. Nous n'emprunterons jamais le vieux chemin du pillage colonialiste ni le chemin erroné de la recherche de l'hégémonie, mais poursuivrons la bonne voie du développement pacifique. Sur la question de la paix et de la sécurité, la Chine dispose du meilleur bilan parmi les grands pays du monde. Nous œuvrerons à trouver aux dossiers brûlants des solutions aux caractéristiques chinoises et à jouer un rôle constructif sur la crise ukrainienne, le conflit palestino-israélien ainsi que les questions liées à la péninsule coréenne, à l'Iran, au Myanmar et à l'Afghanistan. Plus la force de la Chine augmente, plus l'espoir pour la paix mondiale sera grand.

La détermination de la Chine à développer la coopération amicale avec les autres pays ne saurait jamais changer. Nous travaillerons activement à élargir le partenariat mondial égal, ouvert et coopératif et œuvrerons à une plus grande convergence d'intérêts avec les autres pays du monde. La Chine travaillera à promouvoir la coordination et une interaction vertueuse entre grands pays et à favoriser entre eux des relations caractérisées par la coexistence pacifique, la stabilité globale et le développement équilibré. Fidèle au principe d'amitié, de sincérité, de bénéfice mutuel et d'inclusion et à la politique de bon voisinage et de partenariat, elle œuvrera à approfondir l'amitié, la confiance mutuelle et l'imbrication d'intérêts avec ses pays voisins. Attachée au principe de sincérité, de résultats effectifs, d'amitié et de bonne foi et à celui de la recherche du plus grand bien et des intérêts partagés, elle restera engagée à renforcer la solidarité et la coopération avec les autres pays

en développement pour sauvegarder les intérêts communs de tous les pays en développement. La Chine continuera de porter le véritable multilatéralisme et de prendre une part active dans la réforme et le perfectionnement du système de gouvernance mondiale.

La détermination de la Chine à promouvoir le développement commun dans le monde ne saurait jamais changer. Le développement de qualité de l'économie chinoise injectera une forte impulsion à la croissance mondiale. La modernisation de la Chine, peuplée de plus de 1,4 milliard d'habitants, signifie l'émergence d'un marché gigantesque, dont l'ampleur dépasse celle de tous les pays développés réunis. Les portes de la Chine s'ouvriront toujours plus grand et ne se fermeront jamais. Nous travaillons aujourd'hui à concevoir et à appliquer des mesures visant à approfondir davantage la réforme sur tous les plans, et continuons d'élargir l'ouverture institutionnelle pour créer un environnement d'affaires plus conforme aux règles du marché, à la législation et aux normes internationales. Ceux qui montent une " petite cour avec de hauts murs " et recourent au découplage et à la rupture des chaînes vont à rebours de l'Histoire et finiront par nuire aux intérêts communs de la communauté internationale.

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

" Le chemin de l'Histoire n'est pas toujours sans embûches. Face aux épreuves et obstacles, ce n'est qu'avec un esprit héroïque que l'on pourra en triompher. " Tels sont les mots prononcés par un pionnier de la révolution chinoise il y a cent ans. Aujourd'hui, c'est à nous de prendre le relais pour promouvoir la cause de la paix et du développement de l'humanité. Prenons le 70e anniversaire des Cinq Principes de la Coexistence pacifique pour un nouveau point de départ, assumons notre mission historique et avançons ensemble avec courage et détermination, en vue de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et de bâtir un avenir plus radieux.

Je vous remercie. ■